

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire

FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.

Rédaction.

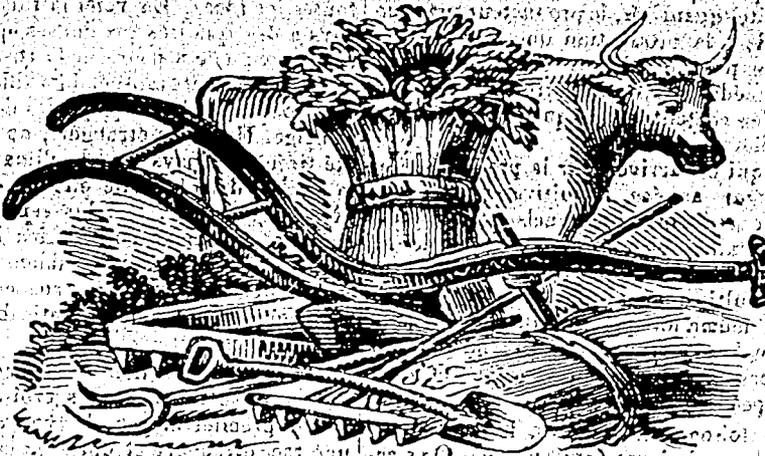
Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées à **FIRMIN H. PROULX.**

ANNONCES:

1ère insertion, 10 cts. la ligne; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE:

- Causerie agricole:** Production de la laine.
- Revue de la Semaine:** L'impunité à Rome. — Mort des Cardinaux Farquini et Barnabo. — Tendances belliqueuses de la Prusse. — Pérégrination contre l'Eglise au Brésil.
- Sujets divers:** Moyen économique pour élever les veaux. — Protection des choux contre les chenilles. — Inflammation des mamelles chez les vaches. — Influence du journal sur l'éducation. — Transplantation des frênes et des chênes. — La paille en hiver.
- Petite chronique:** Une paroisse modèle, ce que peut faire l'union dans une paroisse.
- Recettes:** Moyen pour rendre les étoffes incombustibles. — Peinture des planchers.
- Appel aux catholiques** pour la construction d'une église dédiée à Notre-Dame de Lourdes.

CAUSERIE AGRICOLE

PRODUCTION DE LA LAINE

Dans toutes les parties de la Province de Québec il se fait un travail considérable dans les idées de la population. Des nécessités économiques incontrôlables forcent les capitalistes à abandonner les vieux errements du passé et à se mettre à la hauteur du progrès général. Les effets désastreux de la plus ruineuse des émigrations, la nécessité de retenir dans ses foyers une population active et laborieuse dont le travail enrichit nos voisins, celle d'augmenter la richesse générale en accroissant les exportations et diminuant les importations, ont, en effet, une meilleure connaissance de l'économie publique font, enfin, comprendre qu'il nous faut secouer le torpeur qui nous endormait depuis si longtemps.

Tout le monde connaît aujourd'hui que l'amélioration de l'agriculture et la création des industries manufacturières

est pour le peuple canadien une question vitale. Trop longtemps nous nous sommes liés aux Etats étrangers pour la production de plusieurs articles d'un usage journalier et indispensable; trop longtemps nous nous sommes habillés d'étoffes étrangères; et nourris de grains importés; trop longtemps nous nous sommes laissés exploiter par les peuples plus actifs et plus industrieux que nous. Eclairés par la connaissance approfondie de nos besoins, nous comprenons enfin qu'il nous faut nous débarrasser de l'espèce de tutelle sous laquelle nous vivons, pourvoir nous-mêmes à nos propres besoins, et ne demander à l'étranger que les objets que notre climat et nos moyens ne nous permettent pas de produire d'une manière économique.

Partout on n'entend parler que d'établissement de manufactures de toutes sortes, destinées soit à utiliser nos produits agricoles, soit à travailler les produits bruts étrangers et les transformer en articles fabriqués, d'une plus grande valeur commerciale. Ce sont tantôt des fabriques de tissus de coton, ou de laine, des manufactures de sucre de betterave, de fromage, etc. Ces industries non-seulement retiendront dans le pays un capital important; mais encore elles procureront à une foule de bras l'ouvrage qui si souvent fait défaut; et par là contribueront puissamment à arrêter le courant de l'émigration.

L'agriculture sans aucun doute en bénéficiera aussi beaucoup; car partout et toujours les succès de l'industrie manufacturière ont été un puissant stimulant pour la production agricole; tant par l'ouverture de nouveaux et importants marchés que par une meilleure utilisation de cette production.

Nous ne voulons pas entreprendre ici l'étude générale des productions agricoles que les manufactures augmentent et même créent; ce serait traiter un sujet trop vaste pour notre cadre et nous craindrions de fatiguer nos lecteurs; mais ce que nous craindrions d'exécuter en une seule fois, nous nous réservons le droit de le traiter par fragments, par

Hopital-Général de Québec

articles détachés; nous instruirons ainsi nos lecteurs, sans les fatiguer.

Pour le moment, nous allons étudier la production de la laine et les moyens de l'augmenter et de la rendre lucrative.

Le premier et le principal stimulant de toute production c'est le débouché. Lorsqu'un produit n'est pas demandé ou n'est demandé qu'en petites quantités, le producteur manque de stimulant et n'accorde à la production que bien peu de soins et d'attention. Le produit obtenu est souvent peu abondant et de qualité médiocre: qu'importe, il suffit aux besoins actuels et l'on s'en contente parce que l'on ne trouve aucun avantage à l'améliorer.

C'est précisément ce qui est arrivé pour la production de la laine. Pendant de longues années, le cultivateur n'a produit de la laine que pour ses besoins personnels et pour ceux d'un petit nombre de familles placées dans son voisinage immédiat; c'est encore actuellement la situation de la production de la laine. Le cultivateur ne garde qu'un très-petit nombre de moutons, même lorsque sa situation lui permet d'entretenir un nombreux troupeau; il prend d'abord la quantité de laine nécessaire à ses propres besoins et vend les quelques livres qui peuvent lui rester.

Presque toujours les toisons sont légères, le brin en est dur, raide, grossier, mélangé de jarre (poils morts). On s'accorde à reconnaître l'infériorité de cette laine; mais on s'occupe peu de l'améliorer, on ne paierait pas. On continue ainsi à se servir de laines grossières et à fabriquer des étoffes inférieures, quand il serait si facile et si peu coûteux de produire des toisons abondantes et de qualité supérieure.

Seules quelques rares localités font exception à la règle générale; et en cela nous sommes grandement redevables à l'action bienfaisante des sociétés d'agriculture; car si elles n'avaient pas pris l'initiative du mouvement, la production de la laine n'aurait pas fait un seul pas dans la voie du progrès.

Par leurs encouragements de toutes sortes: primes et achat de reproducteurs bien choisis, les sociétés d'agriculture ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour augmenter l'abondance et la qualité des toisons; mais le manque de débouchés restreignait nécessairement leur action. Heureusement cette lacune va bientôt être comblée; car de toutes parts on voit surgir des projets d'établissement de manufactures de lainages, et ces projets n'attendent que le printemps pour être mis à exécution.

Ce sera là le stimulant tant désiré, le débouché, la demande qui provoque la production et pousse aux améliorations. La certitude d'une vente facile engage un grand nombre à produire le plus possible; mais, comme les produits de bonne qualité sont plus recherchés que ceux de qualité inférieure, tout le monde veut prendre les moyens d'atteindre à cette bonne qualité qui assure l'écoulement des produits. De là, entre tous les producteurs, cette émulation dans le progrès dont tout le monde bénéficie.

Mais le stimulant seul ne suffit pas pour augmenter l'abondance et la qualité d'un genre quelconque de production, il faut de plus connaître les moyens pratiques de réaliser cet accroissement.

Ces moyens consistent d'abord à bien choisir la race, puis à la bien nourrir. Ces deux moyens sont également importants et de leur adoption dépendent les succès futurs de la spéculation.

Les races communes doivent être soigneusement écartées ou transformées. Du moment que les individus d'un troupeau ne possèdent pas tous une laine abondante, fine, élas-

tique et exempte de *poils morts*, il faut immédiatement les améliorer, ou les remplacer complètement par une race perfectionnée, possédant la qualité de laine demandée sur nos marchés, et autant que possible adaptée à notre climat.

Mais pour notre part, nous préférons de beaucoup l'amélioration de notre race commune à l'introduction pure et simple d'une race étrangère, fut-elle la plus parfaite de toutes les races. En voici la raison: la race commune d'un pays a des qualités précieuses que l'on aurait tort de méconnaître; elle a pour elle la rusticité, la vigueur, la sobriété, elle s'est naturalisée, identifiée avec le climat, supporte sans souffrance les intempéries des saisons, le froid, la pluie, la neige. Une race étrangère, au contraire, surtout si elle a été tirée d'un pays dont le climat est plus doux que celui de la localité dans laquelle elle est introduite, une race étrangère, disons-nous, est plus sensible aux intempéries et aux rigueurs du climat, en souffrira beaucoup et même verra sa constitution s'affaiblir sensiblement.

La substitution d'une race étrangère à la race du pays, n'est donc pas toujours praticable, elle ne l'est même que par exception.

Reste l'amélioration de la race indigène. Cette amélioration peut se faire par les croisements ou par la sélection. Par le premier moyen, le type améliorateur est choisi dans une race étrangère et uni avec la race commune; dans le second, l'amélioration se fait par la race elle-même, sans l'intervention d'aucun reproducteur étranger: on cherche dans la race que l'on veut perfectionner les animaux mâles et femelles qui possèdent au plus haut degré les qualités que l'on veut propager, on les unit ensemble, et les produits de ces unions sont ensuite examinés et les sujets les plus parfaits seuls sont conservés avec soin et unis à leur tour.

En procédant ainsi pendant quelques générations, on réussit généralement à former une excellente race de bêtes à laine pleine de santé et très-productive; à condition toutefois que l'on ait évité la consanguinité complète dans les reproducteurs alliés ensemble.

Le plus sûr de ces moyens d'amélioration est, sans contredit, la sélection; mais il est lent et il exige de la part de l'éleveur une attention soutenue et une connaissance approfondie des bestiaux. Le croisement amène plus rapidement l'amélioration demandée; mais cette amélioration ne se fixe dans la race qu'après plusieurs générations et d'ailleurs il entraîne à des dépenses souvent très-considérables.

Quelque soit le genre d'amélioration adopté, il faut toujours l'aider par une nourriture et un régime appropriés aux besoins des bestiaux; c'est-à-dire améliorer l'alimentation en même temps que l'on perfectionne la production.

Un grand nombre de nos moutons ne donnent de la laine mauvaise que parce qu'ils ne reçoivent pas l'alimentation qui leur est la plus convenable. Parmi les diverses qualités de la laine, l'égalité de grosseur et l'élasticité sont certainement les plus importantes et les plus recherchées. Ces qualités appartiennent à toutes les races sans distinction, pourvu que ces races soient nourries avec la régularité désirable.

Or, l'élasticité et l'égalité de grosseur dans le brin font le résultat d'une nourriture convenable et toujours régulière tant sous le rapport de la qualité que sous celui de la quantité. Une laine ne sera jamais égale ni élastique si des périodes de disette alternent sans cesse avec celles d'abondance.

En principe, il vaut beaucoup mieux diminuer la quantité de ses moutons que de leur donner une nourriture insuffisante, ne fut-ce que pendant quelques jours. Très-souvent nous avons au printemps surabondance d'herbe

dans les pâturages destinés aux moutons, on se croit alors en moyenne nourrir un nombreux troupeau; mais arrivent les chaleurs de l'été, avec ses sécheresses, l'herbe est brûlée et si quelques autres pâturages résistent mieux aux sécheresses, ne viennent nous aider, les moutons sont réduits à la famine, ils maigrissent, et les jeunes agneaux voient leur croissance arrêtée.

Ces alternatives d'abondance et de disette détériorent considérablement la laine; pendant l'abondance le brian, étant plus copieusement nourri, prend un grand développement en épaisseur et en longueur; en temps de disette, au contraire, l'accroissement de la laine s'arrête, et le brian devient roide et cassant.

La santé des animaux s'en trouve également atteinte, l'estomac, soumis à ces alternatives de pénurie et d'abondance, souffre cruellement et tout le reste du corps s'en ressent.

REVUE DE LA SEMAINE

L'impiété ne connaît plus de frein maintenant à Rome. Pendant quelques mois, le gouvernement italien avait cru de son intérêt de sauver au moins les apparences, et de couvrir d'un masque hypocrite ses actions les plus infâmes, afin de tranquilliser la conscience de quelques puissances encore trop châtouilleuses à l'endroit des droits de l'Eglise catholique en Italie. La loi des garanties fut passée précisément dans le but de tromper les peuples qui conservaient encore un reste de fidélité envers la Papauté.

La politique avait alors des exigences avec lesquelles le gouvernement de Victor-Emmanuel devait compter bon gré mal gré. Aujourd'hui ces exigences ont cessé; d'une part soutenues par un puissant allié, de l'autre débarrassées des réclamations embarrassantes de rivaux jadis très-entrepreneurs, les autorités italiennes ne gardent plus aucune retenue, le masque est levé, les impiétés et les injures à la religion se montrent partout au grand jour.

Le carnaval de cette année surtout a été l'occasion d'actes irréligieux particulièrement pénibles au cœur du servent catholique. Le gouvernement a permis d'infâmes mascarades et a laissé s'accomplir publiquement d'abominables attentats contre la religion et la foi.

Tout a été tourné en ridicule: Dieu, la religion, ses dogmes, ses saints, ses précieuses reliques et ses ministres, tout ce qui est digne de vénération a été l'objet de la risée publique. Les circonstances de la condamnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ par Pilate ont surtout provoqué la verve des impiés au grand scandale de la population fidèle de Rome.

Les costumes les plus communs dans la mascarade étaient ceux des prêtres, des religieux et des religieuses. On a même vu d'infâmes mégères insultant à la chasteté des saintes sœurs de charité par la représentation de véritables abominations.

Les piemontais impiés et sectaires, aujourd'hui maîtres de Rome, sont certainement plus dévergondés que les païens et les mahométans les plus brutés. Les Turcs, malgré la haïe qu'ils portent au nom catholique, les sauvages ignorants professent toujours le plus grand respect pour les sœurs de charité, la Commune de Paris même les a épargnées, seul le gouvernement italien les laisse publiquement insultés et tournés en dérision.

Néanmoins ce gouvernement, rangé par l'impiété, ose encore se poser comme le champion de l'Eglise et le protecteur de la liberté du Conclave. En effet, dans la prévision

de la mort prochaine de Pie IX, M. Visconti-Venosta, le premier ministre italien, dans une circulaire envoyée aux gouvernements étrangers, leur fait savoir que les Cardinaux réunis à Rome pour l'élection d'un nouveau Pape, seraient certains d'une liberté complète et entière. Ces affirmations du gouvernement italien seraient tout simplement ridicules, si elles n'étaient profondément hypocrites. Elles ne sont faites que dans le but de tromper les cabinets européens et de les amener à laisser le prochain Conclave se célébrer dans la Rome actuelle sous la haute direction de la secte révolutionnaire la plus infâme.

La mort frappe de nombreux coups parmi les plus hauts dignitaires de l'Eglise. Dans l'espace d'environ une semaine deux cardinaux ont été enlevés à l'Eglise. L'un d'eux est le cardinal Tarquini et l'autre le cardinal Barnabo.

Le cardinal Tarquini est mort le 15 février dernier après une courte maladie. Il ne faisait partie du Sacré Collège que depuis le 22 décembre dernier. Savant, autant que zélé pasteur des âmes, l'éminent prince de l'Eglise fut chargé de l'enseignement du droit canon au Collège Romain, il s'y consacra pendant vingt ans; en outre il donna au Gesù, pendant quatre ans, des leçons aussi intéressantes qu'instructives sur les Saintes Ecritures.

« Sa Sainteté qui connaissait son mérite, dit l'Echo de Rome auquel nous empruntons ces détails, l'avait nommé depuis longtemps consultant du Saint-Office, de la Propagande, des affaires ecclésiastiques des Evêques et Réguliers, coadjuteur et ensuite théologien effectif de la Sacrée-Pénitencierie. »

Dans ces hautes positions, le cardinal Tarquini a rendu à l'Eglise universelle des services signalés, aussi sa perte est-elle particulièrement sensible. Travailleur infatigable et dévoué, il aurait encore pu continuer longtemps ses œuvres précieuses; mais Dieu en a décidé autrement et il a voulu couronner dès à présent les mérites de son zélé serviteur.

Son Eminence le cardinal Barnabo est mort le 24 février dernier à quatre heures de l'après-midi. Il était né à Faligno le 2 mars 1801. Il était donc âgé de près de 73 ans. Sa promotion au Cardinalat date du 16 juin 1856.

Le Cardinal Barnabo était Préfet Général de la Propagande. Dans cette haute position, il a été très-activement mêlé aux importantes questions religieuses qui ont agité la Province de Québec pendant quelques années. Son nom, souvent prononcé dans nos polémiques religieuses, est bien connu des catholiques canadiens.

L'éminent prince de l'Eglise a rendu de grands services à l'archidiocèse de Québec, aussi Monseigneur l'Archevêque a-t-il voulu payer sa dette de reconnaissance envers le regretté défunt en invitant tous les fidèles à unir leurs prières pour le repos de son âme.

Enfin, on annonçait dernièrement la fin prochaine du cardinal Capalti.

Toutes ces pertes répétées subies par l'Eglise, amèneront probablement une nouvelle création de Cardinaux, car Pie IX connaît trop la malice des ennemis de la Papauté, pour négliger de pourvoir aux besoins de l'Eglise confiés à ses soins.

Les tendances belliqueuses de la Prusse se dessinent de plus en plus. Nous n'avons besoin d'autres preuves que le récent discours du comte de Moltke à la chambre allemande.

Il était question d'un projet de loi concernant l'organisation militaire. Pour faire cesser les attaques nombreuses et puissantes qui battaient le projet en brèche, le maréchal de Moltke a cru devoir élever la voix et faire connaître cer-

taines nécessités demandant impérieusement la passation de cette loi.

Voici, d'après un journal européen, l'analyse du discours prononcé par M. de Moltke :

" M. de Moltke ne croit qu'aux soldats, et pour les avoir meilleurs, il demande au Reichstag (parlement) de voter pour une durée de douze ans l'entretien d'une armée de 400 000 hommes sur le pied de paix. " Il faut non seulement conserver la paix, a dit M. de Moltke, mais se mettre en mesure de l'imposer. " C'est là le vrai mot de la situation. Le désarmement, personne n'y songe ! A ceux qui seraient tentés de demander la création d'un tribunal international chargé d'arbitrer les conflits entre différentes nations, M. de Moltke répond par avance : " Si votre utopie pouvait se réaliser, où donc le tribunal international trouverait-il la force nécessaire pour assurer l'exécution de ses arrêts ? Ses décisions demeureraient en fin de compte subordonnées à la décision souveraine des champs de bataille. Le premier besoin d'un Roi, c'est d'exister et de voir son existence assurée du côté de l'étranger. Si à l'intérieur la loi protège le droit et la liberté des citoyens ; à l'extérieur c'est la puissance qui peut seule protéger l'Etat vis-à-vis d'un autre Etat. "

" Un fait aussi considérable que la création de l'empire d'Allemagne ne saurait porter de longtemps des fruits pacifiques. Que d'intérêts blessés. Que de colères soulevées, que de cœurs froissés que de coalitions prêtes à se nouer contre le nouvel empire ! Nous ne sommes pas aimés en Belgique, a dit M. de Moltke, la Hollande prépare déjà ses écluses pour submerger son territoire et le mettre entre elle et la barrière qui l'a sauvée jadis de l'invasion française. La France, le plus intéressant de nos voisins, réorganise ses forces et donne à sa puissance militaire une extension qu'elle n'a jamais connue. *Un cri sauvage de revanche nous arrive de l'autre côté des Vosges !* Ce que nous avons obtenu en six mois, les armes à la main, nous serons obligés de le défendre par les armes durant un demi siècle. "

" A ce tableau un peu chargé sans doute, mais dont quelques traits ne manquent pas de vérité, M. de Moltke a fait succéder la critique des levées en masse, des armées improvisées à la hâte et lancées sans préparation sur les champs de bataille. Il a montré tous les militaires, même Washington, combattant sans relâche l'institution des milices nationales.

" Voyez la France ! " a dit M. de Moltke ; et la France déarmée, divisée sans frontière, sans institution, sans armée organisée autrement que sur le papier, paraît une menace suffisante à l'Allemagne pour que le Parlement vote les plus lourdes charges qui aient encore pesé sur elle.

" Tant de prévoyance dans le gouvernement prussien, tant de patriotisme dans le parlement allemand, sont pour la France un enseignement qui, nous l'espérons ne sera pas perdu.

" Nous n'avons pas même entamé l'œuvre de réorganisation, de réarmement et de fortification que l'Allemagne vient d'achever ; il faut que cela se fasse sans restriction et sans délai ; il faut que l'effectif de notre armée augmente dans les mêmes proportions. Quand l'Allemagne élève une forteresse, il nous faut en élever une autre ; quand l'Allemagne attelle un canon, il faut que nous en attellions deux. . . Si M. de Moltke a pu dire, sans être interrompu, que l'Allemagne a besoin de cet armement formidable pour s'assurer la paix, à plus forte raison pouvons-nous dire que

la France a besoin de forces non moins égales pour s'assurer

la paix. Nous ne nous dissimulons pas que le système inauguré par l'Allemagne est absolument ruineux et ne saurait longtemps soutenir. C'est le règne du militarisme avec des exigences et dans des proportions que le monde n'avait jamais connues. Mais comment s'y soustraire ? Un peuple en armes oblige ses voisins à s'armer comme lui, sous peine d'être annulés ou dévorés. Deux millions d'hommes enlevés au travail et plus de trois milliards, voilà ce que va coûter annuellement à l'Europe la paix armée. Les économistes nous diront ce que représente cette monstrueuse déperdition de forces, et ce qu'on pouvait faire d'utile avec les capitaux dépensés en efforts stériles, puis qu'ils s'annulent réciproquement. Mais que sert-il de se lamenter ? Est-il un moyen d'échapper à ces ruineuses obligations ? Non ! Donc il faut armer. . . Il y a de nouveaux sacrifices à faire ; mais, il est impossible de les décliner. . .

— L'Europe n'est pas la seule partie du globe qui se permette de persécuter l'Eglise de Jésus-Christ. La Prusse, la Suisse, l'Italie, la Russie, l'Autriche et l'Espagne ne sont pas les seuls pays où les prétendus libéraux ont l'audace de s'attaquer à la liberté de conscience et d'asservir la Religion à l'Etat. Le continent américain veut aussi offrir son contingent de persécuteurs agissant au nom de la liberté ; heureusement tout le continent américain n'est pas tombé dans cette aberration. Pour le moment du moins, nous ne voyons que le Brésil qui ait voulu copier l'impétuosité prussienne.

Le Brésil, ainsi que les autres pays que nous venons de nommer, est livré pieds et poings liés à la franc-maçonnerie, et celle-ci ne néglige rien pour assouvir sa haine contre l'Eglise. Elle a, en conséquence, déclaré une guerre ouverte à cette dernière et l'empereur du Brésil a donné gain de cause à la société secrète en emprisonnant un vénérable évêque catholique.

Voici comment le fait est raconté par un journal français :

" Mgr. Vital Gonçalves d'Oliveira, évêque de Fernambou dans le Brésil, est poursuivi par le gouvernement de ce pays pour avoir interdit certaines confréries où les franc-maçons s'étaient introduits hypocrisément ; et pour avoir refusé " de déclarer valide la levée de cet interdit par le gouvernement. " Ce vénérable prélat a reçu, le 3 janvier, l'ordre de se rendre en prison. Il a répondu qu'il ne céderait qu'à la force. La force est donc allée se saisir de sa personne dans son palais épiscopal et l'a consigné dans l'arsenal, d'où il devait être conduit à la capitale, Rio-Janeiro. Egalement tous les curés qui n'ont pas voulu reconnaître au gouvernement le pouvoir de lever les susdits interdicts ont été privés de leur traitement. Les bons catholiques ont immédiatement organisé des souscriptions pour subvenir aux besoins des curés victimes de la franc-maçonnerie. Ainsi l'empereur du Brésil imite l'empereur d'Allemagne. Cela ne nous surprend pas. Dans son dernier et récent voyage en Europe, don Pedro II, ayant été admis à l'audience du Saint Père, se permit de lui conseiller de faire la paix avec Victor-Emmanuel. Pour toute réponse, Pie IX lui demanda quand est-ce qu'il se proposait de quitter la ville de Rome.

— Mais dans la même partie du monde, se trouve une petite république, voisine du Brésil ; et dont le gouvernement chrétien et catholique forme avec ce dernier empire un contraste bien digne d'admiration ; c'est la République de l'Equateur. Quoiqu'en dise les libres-penseurs, l'Eglise n'est l'ennemie d'aucun gouvernement honnête ; et elle est heureuse d'honorer une république chrétienne tout aussi

bien qu'un royaume ou un empire fidèles gardiens des droits de l'Eglise. Aussi le Souverain Pontife vient-il d'adresser à la République de l'Equateur et à son zélé Président, une lettre de félicitations, qui sera pour l'une et pour l'autre un titre impérissable de gloire.

Nous extrayons de la lettre pontificale les passages suivants :

" Cher fils, illustre et honorable Président, salut et bénédiction apostolique.

" Nous avons vu avec une très grande joie, cher fils, illustre et honorable Président, le rapport que vous avez adressé au Congrès sur la gestion des affaires publiques, et Nous ne savons s'il faut vous adresser les plus vives félicitations pour la piété sincère que vous y avez fait briller ou pour l'étendue des faveurs divines qui l'ont récompensée. Il serait assurément difficile de comprendre comment, sans un secours particulier de la Providence, vous avez pu, dans un si court espace de temps, payer une notable partie de la dette publique, doubler les revenus tout en supprimant les impôts les plus lourds, donner une nouvelle impulsion à l'instruction de la jeunesse, ouvrir de nouvelles routes, doter des asiles et des hôpitaux.

" Sans doute, de si heureux résultats doivent être rapportés à Dieu, de qui émanent tous les biens ; mais ils n'en dénotent pas moins votre zèle et votre habileté, d'autant plus qu'au milieu de toutes ces sollicitudes, vous vous êtes également attaché à la réforme des lois, à la prompte administration de la justice, à la dignité de la magistrature, au creusement des ports, à l'organisation de l'armée, en un mot, à tout ce qui pouvait contribuer à la prospérité publique.

" Mais tout cela est hautement surpassé par la foi avec laquelle, rapportant à Dieu seul la gloire de tous ces bienfaits, vous affirmez que l'on doit attendre de l'observation de la loi divine des fruits encore plus abondants ; vous êtes, avec grande raison, convaincu que le véritable progrès ne peut exister sans cette parfaite discipline des mœurs que la religion catholique peut seule créer et conserver.

" Votre sagesse s'est ensuite appliquée à favoriser le culte divin, à veiller à ce qu'il y ait toujours un nombre suffisant de ministres sacrés, à leur procurer un émoulement convenable, afin qu'ils puissent se vouer entièrement à la moralisation du peuple ; vous avez ensuite signalé les missions d'Orient, et vous en avez fait apprécier l'utilité.

" Désireux de voir la vie et la vigueur s'accroître dans toute l'Eglise catholique par le moyen de ce Saint Siège, qui est le centre de l'unité, vous avez très opportunément attiré l'attention de vos auditeurs sur lui et sur les odieuses persécutions dont il est l'objet. ".....

Moyen économique pour élever les veaux

En Angleterre, on élève souvent quatre veaux avec le lait d'une seule vache et, pour cela, on fait un mélange de lait et d'eau de son. On remplit une terrine couverte de foin fin et doux haché menu ; on foule légèrement avec la main et on jette par-dessus de l'eau bouillante, en ayant soin de bien couvrir la terrine ; on obtient ainsi une excellente infusion de foin ayant une couleur brune, que l'on peut conserver pendant deux jours, même en été. Lorsque le veau est né, on le laisse téter en plein, pendant trois jours, puis on lui donne matin et soir un breuvage tiède composé d'un tiers d'infusion de foin et de deux tiers de lait ; ce breuvage doit avoir la chaleur du lait de la vache, 26 degrés. On diminue peu à peu la proportion du lait, et, dès le second mois, on donne 3/4 d'infusion et 1/4 de lait ; on peut alors offrir au jeune animal une poignée de foin doux qu'il s'habitue à manger.

Ce régime est continué pendant trois mois, et si le veau commence à bien pâture, on diminue encore la quantité de lait, on

se sert même de lait écrémé. A l'expiration du troisième mois, il suffit de donner au veau, une fois par jour, de l'eau de foin qu'on ne fait plus chauffer, à moins qu'il ne fasse froid.

Ce système peut être excellent, mais, il ne semble pas qu'il soit bien convenable pour élever des veaux non destinés à la boucherie ; car rien au monde ne peut remplacer le lait de la mère ; or, il est important de pousser vivement les animaux dès le premier âge, si on veut qu'ils soient plus tard robustes et vigoureux. Ces sortes d'économies sont souvent plus nuisibles qu'utiles. Les cultivateurs feront tout de même bien de se livrer à ce sujet à quelques expériences et ils se rendront ainsi compte des résultats.

Protection des choux contre les chenilles

M. de Lucy, de la Société d'horticulture de France, indique un procédé qu'il a vu employer avec succès à Manchester ; c'est de semer à la volée, sur les choux attaqués, une poussière grise qui n'est autre que le déchet du battage du chanvre réduit en poudre, et au bout d'une demi-heure toutes les chenilles tombent mortes comme asphyxiées. Le témoignage oculaire et si positif de M. de Lucy ne permet pas de douter du succès, quand cette poussière est si souvent perdue dans les fermes, par négligence ou par ignorance. On pourrait aussi semer du chanvre entre les lignes de choux ; l'odeur pénétrante du chanvre, quand il commence à grandir, éloigne les papillons et les empêche de déposer leurs œufs. Quelques personnes prétendent que ce moyen suffit pour chasser et faire périr les chenilles développées et aussi les alaises et les pucerons. Le même auteur pense que l'on pourrait arroser avec avantage avec de l'eau dans laquelle on aurait fait infuser des feuilles de chanvre. Il en est même qui prétendent que l'arrosage avec infusion de feuilles de noyer est un moyen excellent de détruire la chenille des huies.

Un moyen de destruction des insectes bien plus sûr, c'est de respecter les oiseaux et leurs nids.

Inflammation des mamelles chez les vaches

Cette affection, assez fréquente chez la vache après la parturition, se développe aussi quelquefois chez celle qu'on a soumise au régime de l'engraissement.

La suppression brusque de la sécrétion lactéuse, jointe au développement du tissu graisseux, amène des engorgements au pis qui souvent se terminent par la suppuration.

La maladie débute par le gonflement partiel ou général du pis, sans changement de couleur à la peau. Les mamelles deviennent douloureuses ; les trayons, gros et rouges, acquièrent une très-grande sensibilité.

Si l'inflammation est intense, les mamelles augmentent considérablement de volume ; elles deviennent très-dures, très-chaudes, très-douloureuses, et présentent des nodosités ou bosselures dues à l'engorgement des portions de la glande mammaire. La vache est triste, abattue et fiévreuse ; elle perd l'appétit et cesse de ruminer. La sortie du lait se fait avec douleur, et le pis ordinairement la sécrétion cesse complètement.

Les causes ordinaires de cette phlegmasie sont : le froid, les violences extérieures, les coups, les meurtrissures, les froissements opérés par les mains de personnes qui ne savent pas traire.

Il importe encore de signaler, comme cause fréquente de cette affection, la pratique très-blâmable de certains marchands de bestiaux qui lient les trayons de la vache pour s'opposer à la sortie du lait, ou qui laissent un certain temps sans la traire, afin de la vendre plus avantageusement comme très-bonne laitière. Cet abus peut provoquer des abcès ou des lésions de la glande mammaire et des conduits lactifères, accidents qui ne sont pas sans gravité.

TRAITEMENT.—L'indication la plus urgente à remplir consiste à débarrasser la mamelle du lait qu'elle contient, par la succion du veau ou en faisant traire la vache par une main très-douce et très-exercée. C'est, en effet, le meilleur moyen pour opérer le dégorgeement.

Si l'intensité de l'inflammation s'y oppose, il devient indispensable de favoriser l'évacuation du liquide laiteux par une autre voie, jusqu'à ce qu'il cesse de sécréter et de se diriger vers son

réservoir naturel. Des frictions sur la peau, des purgatifs astringents (sulfate de soude ou de magnésie à la dose d'une demi livre, des fomentations émollientes ou des onctions de saladox sur les mamelles, une nourriture très-peu nutritive et surtout la diète, contribuent à amener le dégorgeant et la résolution de la maladie.

Si la vache est jeune, si l'inflammation est forte, l'engorgement volumineux et la fièvre intense, il faut nécessairement recourir à la saignée générale, aux lavements et breuvages légèrement purgatifs et aux cataplasmes chauds composés avec de la farine de grains de lin, de 5 ou 6 têtes de pavots blancs). Si le mal persiste, on doit répéter la saignée aussi souvent que l'acuité de l'inflammation l'exige.

Si des abcès se forment, il ne faut pas en ajourner l'ouverture pour donner issue au pus, dont l'écoulement sera favorisé par l'usage des cataplasmes. — Dr DE SAIVE.

Influence du journal sur l'éducation

La plupart de ceux qui s'abonnent à un journal, considèrent celui-ci sous un point de vue trop étroit. Ils le regardent comme un hôte jaseur destiné à les amuser et à les distraire. Il en est ainsi jusqu'à un certain point, sans doute, mais le journal peut être autrement utile en contribuant puissamment au développement intellectuel de la jeunesse.

L'enfant qui lit tout haut un bon journal pour les membres plus âgés de la famille, ne peut manquer de s'avancer par ce moyen dans la voie du progrès. Un exercice de cette nature le dégouttera peu à peu des frivolités, les folies et des jouets de l'enfance, remplira son esprit de connaissances variées, curieuses, utiles et solides, fera insensiblement son éducation, et pour nous servir d'une expression vulgaire, fera de lui un homme.

L'une des raisons pour lesquelles les jeunes Américains sont si intelligents, si entreprenants, c'est que, pendant l'enfance, leur esprit s'est nourri en grande partie de la lecture. Par suite de cela, le jeune homme américain, outre qu'il se trouve à la hauteur des événements contemporains, plonge dans l'avenir et s'approprie le futur. C'est là la principale cause de sa précocité intellectuelle et de sa supériorité en fait de connaissances, pratiques sur la plupart des jeunes gens appartenant à d'autres nationalités, et qui, au lieu de chercher à s'instruire, passent leurs loisirs dans des amusements frivoles, souvent nuisibles à leur santé, contraires à la morale, opposés à la prudente économie, et partant défavorables à leur prospérité. — *Pionnier de Sherbrooke.*

Transplantation des frênes et des chênes

On sait que tous ou presque tous les arbres à racines grosses, dures, d'une nature sèche, peu ramifiées, sont d'une reprise très-difficile lorsqu'on en fait la transplantation. Au nombre des plus ingrats, sous ce rapport, on peut placer les frênes, surtout si les arbres sont forts, car alors les racines étant très longues, on est obligé d'en couper une partie qui reste dans le sol, et c'est précisément celle où se trouve le peu de chevelu que possèdent ces racines. Aussi est-il rare que la plantation réussisse bien. Il est pourtant un moyen d'obtenir un bon résultat: c'est d'arracher les arbres lorsqu'ils commencent à entrer en végétation et de les planter de suite, ou bien vers la fin de l'été, en ayant soin alors d'essuyier un peu les arbres et de supprimer les parties tout à fait herbacées. Si l'on se trouvait dans des conditions qui permettent de soigner l'opération et d'arroser après avoir planté, on pourrait même, avec avantage, planter pendant l'été, lorsque les arbres sont en pleine végétation et qu'ils sont couverts de feuilles.

Les chênes, lorsqu'ils sont forts, sont également d'une reprise très-difficile; mais si l'on procède ainsi qu'on vient de le dire, on peut être à peu près certain du résultat. On a vu une avenue de 3 milles de longueur, plantée avec des chênes pyramidaux (*Quercus robur fastigiata*) âgés de douze ans, plantés ainsi qu'il vient d'être dit; tous ont réussi. — *L'Agronome.*

Les indications qui précèdent sont bonnes. Toutefois, entre les deux époques de transplantation, elle peut être faite pour la fin de l'été et le commencement de l'automne. Les arbres, alors, ayant l'hiver et même pendant toute cette saison, travaillent

par leurs racines, qui sont garnies de nombreuses radicelles; ce qui leur permet de résister avec succès aux sécheresses et aux chaleurs du printemps qui, trop souvent, en râtent la paille, lorsqu'ils sont plantés tardivement dans cette saison.

La paille en hiver

L'usage de nourrir le bétail avec de la paille en hiver est très-défectueux lorsqu'on la donne seule et à l'état sec. Pour former une nourriture de quelque valeur, la paille doit être hachée, puis imprégnée d'une quantité aqueuse quelconque par l'effet de la macération. Aussi les bons nourrisseurs ont-ils soin de préparer d'avance leurs pailles en les faisant macérer, soit dans les raves coupées, soit dans un tourteau délayé dans l'eau très-chaude, soit dans des résidus de distillerie ou de brasserie, de féculerie ou de sucrerie.

Un habitué s'en sera obtenu un excellent paillo de ses pailles et des balles de blé par la préparation suivante:

Après les avoir hachées, il les arrose avec une bouillie très-claire et chaude de tourteau, ou de farine ou de son. La préparation est tassée dans des cales où elle s'échauffe spontanément et arrive en trois jours à un degré de fermentation qu'il ne faut pas dépasser. A cet état, la masse dégage une odeur vineuse très-appétitive. Les animaux mangent cette nourriture avec avidité. On additionne la paille de foin, de tiges de pois, de feuilles séchées, de racines hachées. Toutes ces matières contenant plus ou moins de sucre subissent une fermentation qui les rend plus appétissantes et plus nutritives. Il faut excepter de ces matières les raves; la fermentation leur donne une odeur de pourri qui n'est ni agréable ni salubre.

Petite Chronique

Une paroisse modèle. ce que peut l'union dans une paroisse. — Nous lisons dans le *Courrier du Canada*:

« Les citoyens de Beauport n'oublieront pas, d'ici à long temps, l'éclat et le charme de leur fête religieuse à l'occasion de l'inauguration d'un orgue, fruit généreux de leur dévouement à l'Eglise du Seigneur. Ils nous ont paru fiers de leur église. Certes, c'est à bon droit. Les autels qu'ils ont fait ériger sont des modèles de goût. Non contents d'avoir fait construire et terminer une église immense autant que coûteuse, ils n'ont pas hésité à souscrire volontairement pour faire colorier les vitraux, faire peindre à fresque les douze apôtres, faire peindre un chemin de croix dont chaque tableau aura 10 pieds sur 8, et qui, avec les ornements de la voûte, les gigantesques des colonnes, va donner à l'église un aspect grandiose.

« Le secret de tout cela, c'est l'union, c'est l'harmonie. Chacun se réunit auprès du pasteur; chacun l'écoute avec joie, se hâte de suivre ses conseils. Et le temple de Dieu s'embellit comme par enchantement; la foi se vivifie; la paroisse est heureuse. Les dons qu'elle fait au Seigneur ne l'appauvrissent pas et sont sa gloire. »

Voilà un exemple bien frappant de ce que peut l'union dans une paroisse: union de dévouement et de charité avec le pasteur, lorsqu'il s'agit de l'édification du temple du Seigneur. Il n'en est pas ainsi malheureusement dans plusieurs paroisses. Quelle guerre ne fait-on pas à son pasteur lorsqu'il demande que l'on fasse les réparations les plus urgentes à l'entretien de leur Eglise! La division se fait, et par le recours à la loi on dépense des sommes considérables en frais judiciaires, qui eussent pu être employées à l'ornementation de leur Eglise, au lieu de se trouver entre des mains étrangères.

RECETTES

Recette pour rendre les étoffes incombustibles

Voici une très-importante recette destinée à prévenir les accidents causés par le feu: communiqué par un chimiste français qui la livre au public, cette recette consiste, lorsqu'on emploie les mousselines et autres étoffes, à mêler une égale quantité en poids de carbonate de chaux, vulgairement nommé blanc ou craie d'Espagne, avec l'amidon qui sert à l'empoisage. Cela suffit pour

rendre les robes et les jupons, incombustibles, et cela no nuit en rien à la fraîcheur et à l'apparence des étoffes, que l'on repasse comme à l'ordinaire.

Peinture des planchers

On fait une couleur, un peu épaisse avec de l'ocre jaune cuit dans de l'huile de lin; si la couleur est trop foncée, on y ajoute du blanc de céruse. On applique cette couleur sur le plancher, en employant un pinceau, et si le bois n'est pas suffisamment imprégné, on recommence une seconde fois; plus on laisse sécher, plus la couleur est belle.

Notre-Dame de Lourdes à Montréal, appel aux catholiques

Qui ne connaît l'histoire si étonnante des apparitions de la Ste. Vierge en 1858, en France, près de la petite ville de Lourdes, ses miracles en si grand nombre et si éclatants, miracles qui s'opèrent encore aujourd'hui non-seulement en France, mais dans toutes les parties du monde catholique.

Le miracle est la grande voix du ciel, voix d'amour et de miséricorde.

La Mère de Dieu, dans ses dix-huit apparitions, a toujours souri à la petite bergère, excepté une fois qu'elle a pleuré quand elle a demandé de prier pour les pécheurs qui se perdaient en foule... ces sourires si fréquents nous dévoilent que dans les décrets de Dieu, le temps de ses plus éclatantes miséricordes énit arrivé. Voyons, en effet cette fontaine aux pieds du vieux rocher, dont l'origine est, comme celle de son cœur, toute miraculeuse, voyons, dis-je, cette fontaine d'où découlent continuellement et en si grande abondance des eaux cristallines, douces, fraîches, délicieuses, n'est-elle pas l'image sensible des eaux célestes, surnaturelles, des grâces abondantes qui coulent aussi continuellement de son cœur immaculé. Bénissons-la cette divine Vierge de nous avoir donné si bien l'intelligence de ce qu'elle est, de ce qu'elle veut être aujourd'hui pour nous, une mère, mais plus mère qu'elle n'a été dans les siècles précédents. Y a-t-il or effet dans l'Église, une époque où elle ait opéré en si peu de temps, des miracles en si grand nombre? Il n'y en a pas. Depuis assez longtemps, il était prôné par de saints personnages qu'après la dévotion solennelle du dogme de l'Immaculée Conception, arriverait ce beau règne, nous avons le bonheur de le voir. A nous de remercier Dieu de vivre en ce temps de merveilles! A nous de nous rendre dignes des faveurs princ. érés de cette divine Vierge!

Or, comme actions de grâces et pour mériter aussi qu'elle daigne abaisser plus miséricordieusement ses regards sur nous, nous avons cru devoir ériger à Ville-Marie même, une magnifique chapelle en l'honneur de son immaculée Conception. Une chapelle, c'est ce que cette divine Mère a demandé à Lourdes... Il nous a semblé qu'elle en voulait une aussi à Montréal... Une chapelle, c'est, pour ainsi dire, le pied-à-terre du bon Dieu en ce monde. Son ciel ici bas... c'est dans ces lieux bénis qu'elle aime à recevoir plus particulièrement nos adorations, nos vœux, nos prières... Il en est de même de l'Angusie Mère de Dieu. C'est là, comme son divin Fils qu'elle se plaît davantage, qu'elle aime mieux être visitée, honorée et entendre nos prières. Cette chapelle construite, elle en prendra possession... Ce sera sa maison, son petit ciel au milieu de nous... c'est là ensuite que nous irons tous avec joie, avec amour, avec confiance, frapper à la porte de son cœur immaculé... Ah! que de grâces nous y attendent!

Cette Chapelle portera le nom-myastérieux que la divine Vierge a fait entendre aux berceuses de la petite Bernadette... Elle s'appellera, Chapelle de l'Immaculée Conception... Elle portera aussi celui de Notre-Dame de Lourdes, nom qu'on lui donne plus généralement. Nous la voyons déjà s'élever de terre. Elle promet d'être en ce pays le plus beau monument élevé en l'honneur de la Reine du ciel... Pour en jouir au plutôt, nous voudrions avoir les moyens d'en poursuivre les travaux avec activité dès le printemps... Pour trouver ce moyen, nous faisons

une loterie... La voici:

LOTÉRIE
Pour venir en aide à la Construction de la Chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes.

MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION:—MM. C. A. Leblanc, Shérif; A. Dubord, éer.; A. Jodoin, fils, éer.; L. O. Héto, éer., Secrétaire; Révd. H. R. Lenoir, Ptre., S. S., Trésorier.

La loterie aura lieu dans le cour. de 1871. Le mois, le jour, l'heure et le lieu seront alors annoncés par la voie des journaux.

OBJETS DE LA LOTÉRIE.

Trois lots (terrain rue Béri) de \$1200	chaque.....	\$3.600
<i>(Ces terrains avoisinent la Chapelle de N.-D. de Lourdes.)</i>		
Un prix en or de.....	\$500	\$500
Un prix en or de.....	200	200
Un prix en or de.....	125	125
Un prix en or de.....	75	75
Deux prix en or de.....	50	100
Quatre prix en or de.....	25	100
Dix prix en or de.....	10	100
Vingt prix en or de.....	5	100
Cinquante prix en or de.....	2	100
Cent prix en or de.....	1	100
Un objet en or de.....	25	25

\$5,125.

132,000 BILLETS: 25 Cts. CHAQUE.

N. B.—Les acquéreurs des lots seront à même de les garder ou de recevoir \$1200 pour chacun de ces lots—S'ils les gardent ou s'ils les vendent, personne ne pourra bâtir sur ces terrains sans certaines conditions convenues avec le Révd. M. H. R. Lenoir.

Le prix de ces billets, étant si minime, qui peut ne pas en acheter? N'est-il pas à la portée de tous? Est-il en même temps une occasion plus heureuse de faire une légère offrande en faveur d'une œuvre qui, au dire d'un illustre et saint Evêque, est l'une des plus belles du monde? Si nous voulions, oui en peu de temps, quel étonnant succès aurait cette loterie? Hâtons-nous donc, ne remettons pas à demain, mais de suite et cela de tout cœur.

Le tirage de cette loterie aura lieu dans le mois des Saints Anges, c'est-à-dire en Octobre prochain.

Les personnes désireuses de se procurer des billets de cette loterie par lettre, peuvent s'adresser à Montréal, à M. H. R. Lenoir, Ptre, au presbytère de l'Église St. Jacques, rue Ste. Catherine 473; à M. le Shérif C. A. Leblanc, Palais de Justice; à M. Amable Jodoin, éer., rue Languechetière, No. 206; à M. A. Dubord, marchand, rue St. Paul, No. 227, ou à M. L. O. Héto, éer., Notaire, rue St. Jacques, No. 16.

On donne 10c à ceux qui achètent 10 de ces billets à la fois.—Ainsi pour 10 \$2.25; pour 20 \$4.50; pour 40 \$9; pour 60 \$13.50; pour 100 \$22.50.

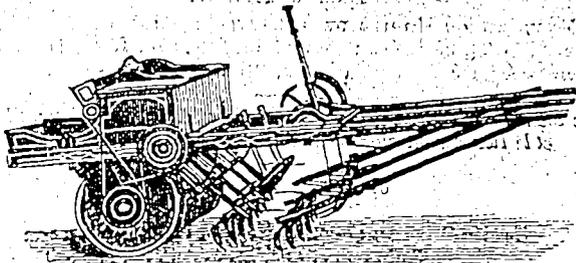
GRAINES DE TABAC
CONNECTICUT
(à la ges feuilles)

LATAKIA
(du Mont Liban)

A vendre au Bureau de la Gazette des Campagnes. Ceux qui font un soussigné l'envoi de deux centins en estampes de Poste, par lettre affranchie, recevront par le retour de la Malle un paquet de ces deux espèces de Graines de Tabac.

FIRMIN H. PROULX,
Stz. Anne de la Pocatière,

SEMOIR HERSE ET ROULEAU COMBINES DE J. & T. VESSOT.



PREMIERS PRIX AUX EXPOSITIONS PROVINCIALES de Montréal, en 1870 et 1873; de Québec en 1871 et d'Hamilton en 1874. Sème, herse et roule un arpent en moins de 45 minutes — garanti pour un an — Prix \$110 comptant, livré à la manufacture ou trois ans pour payer à d'autres conditions. Pour circulaires, certificats et plus amples informations, s'adresser aussitôt que possible à

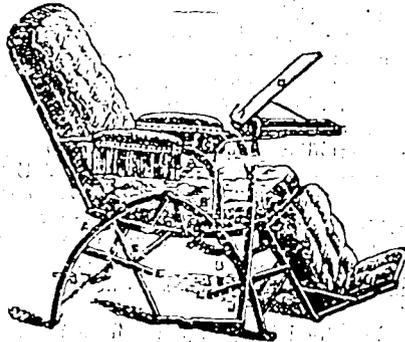
J. & S. VESSOT & CIE,

12 mars 1874.

Joliette, P. Q.

LA CHAISE AJUSTABLE DE WILSON.

FIRMIN H. PROULX,
Agent.



EN VENTE A
Ste. Anne de la Pocatière.

La nouveauté du siècle, patentée 1871.

PRIX DES CHAISES :

Le prix dépend de la qualité. Bonne qualité en Reppuni avec orn. friso \$30. Meilleure qualité en Terrys de fantaisie, Repps et Damas. fini extra \$35. Pupitre de Lecture et Ecriture avec garnitures, complet \$5.

DR. N. A. SMITH & CIE.,

Seuls Fabricants et Agents pour la Puissance du Canada.
245, Rue St. Jacques, Montréal.

ACTE DE FAILLITE DE 1869

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC } Dans la Cour Supérieure.
District de Kamouraska

Dans l'affaire de A. LAVOIE

Mercredi, le treize de mai prochain, le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit Acte.
Kamouraska, 12 mars 1874.

ADÉLINE LAVOIE, Faillit.

Par G. AMYOT,

son Procureur ad litem.

MUSIQUE NOUVELLE

RECUEIL DE PARIS

PAR LE STEAMER POLYNESIAN.

MUSIQUE INSTRUMENTALE :

Bucéphale, galop brillant.	Dessaux	60 cent.
Junon, valse.	Graziani	60 "
Polka des moineaux.	Jeanrot	40 "
Epièglerie.	Bachmann	60 "
Echo de la terrasse, polka.	Kowalski	65 "
Sur l'Adriatique.	"	60 "
La jolie hongroise, valse.	Fischer	60 "
Prascovia, mazurka.	Kowalski	70 "
Le roulis, caprice maritime.	"	50 "
Solitude, nocturne.	"	60 "
Le petit diable, polka mignonne.	Leduc	50 "
L'aveu, valse brillante.	Kowalski	75 "
Olga, mazurka.	Graziani	40 "
La petite coquette, valse mignonne.	Delaseurie	50 "
Le chant du lazaron.	Kowalski	60 "
Marche turque.	"	60 "
	etc., etc., etc.	

MUSIQUE POUR ORGUE

LE SERVICE DE L'EGLISE:—100 morceaux brillants et faciles pour Orgue par Valenti—\$2.50

TREASOR DES ORGANISTES:—Recueil en deux volumes de musique d'orgue facile et brillante, chaque Vol. \$3.00

MORCEAUX D'ORGUE des auteurs célèbres:—A. Minc, Lorenzo, Marius-Gusit, Lefebure-Wely, De Calonne, etc.

METHODES ELEMENTAIRES

(En français).

Méthode de violon.	75 cent.
" de flûte.	75 "
" d'accordéon.	75 "
" de hautbois.	75 "
" de Cornet à pistons.	75 "
" de Saxhorn.	75 "
" de Clarinette.	80 "
" d'harmonium.	80 "
	etc., etc., etc.

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique,
11, rue St. Jean, QUÉBEC.

N.B.—Les personnes éloignées de la ville qui désireraient se procurer quelques-uns des articles ci-dessus, ou autre morceau quelconque, n'ont qu'à envoyer le prix et le nom du morceau sous enveloppe à A. LAVIGNE; elles recevront le morceau demandé par le retour de la maille.

Octobre, 1873.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, janvier, 1874.

L'ESCOMTE AUTORISÉ SUR LES ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 10 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.